

Unité pastorale de Nivelles

Vivre l'*Onction des malades*

**signe d'espérance
pour les malades**

21 et 22 juin 2025



**Signe de la proximité
et la tendresse de Dieu
qui offre son réconfort et sa force**

La maladie : lieu de rencontre avec le Seigneur

Lorsque Jésus envoie les soixante-douze disciples en mission (cf. Lc 10, 1-9), il les exhorte à dire aux malades : « Le Royaume de Dieu est proche pour vous » (v. 9). Il leur demande, en d'autres termes, de les aider à saisir dans l'infirmité, même si elle est douloureuse et difficile à comprendre, une occasion de rencontrer le Seigneur. Dans la maladie, en effet, si d'une part nous ressentons toute notre fragilité de créatures - physique, psychologique et spirituelle -, nous faisons d'autre part l'expérience de la proximité et de la compassion de Dieu qui, en Jésus, a partagé notre souffrance. Il ne nous abandonne pas et nous surprend souvent par le don d'une ténacité que nous n'aurions jamais cru avoir et que nous n'aurions jamais trouvée par nous-mêmes.

La maladie devient alors l'occasion d'une rencontre qui nous change, la découverte d'un rocher inébranlable auquel nous pouvons nous accrocher pour affronter les tempêtes de la vie. C'est une expérience qui nous rend plus forts même dans le sacrifice parce que nous sommes davantage conscients de ne pas être seuls. C'est pourquoi l'on dit que la douleur porte toujours en elle un mystère de salut : elle nous fait expérimenter la proche et réelle consolation qui vient de Dieu, au point de « connaître la plénitude de l'Évangile avec toutes ses promesses et sa vie » (Saint Jean-Paul II, *Discours aux jeunes*, Nouvelle-Orléans, 12 septembre 1987).

*(Extrait du Message du Pape François
pour la Journée du Malade 2025)*

Qui peut recevoir le sacrement des malades ?

Toute personne, chrétienne catholique ou orthodoxe, qui se trouve en détresse physique (maladie grave, Opération importante, vieillesse,...) ou émotionnelle, et qui en fait la demande.

Qui peut donner le sacrement des malades ?

Le prêtre

Comment est célébré le sacrement des malades ?

Le sacrement consiste en une imposition des mains et une onction d'huile sainte sur le front et les mains. Il est accompagné de prières.

Quand peut-on recevoir le sacrement des malades ?

Lors de moments d'épreuves que sont la maladie, la vieillesse, ... ou encore avant une opération importante. Lorsque la personne se trouve face à des souffrances et difficultés.

N.B. : Le sacrement des malades peut être reçu plusieurs fois.

Quels sont les fruits du sacrement des malades ?

Le sacrement des malades est une rencontre avec Dieu. Celle-ci va transformer la personne malade, voire la guérir. Jésus dit : « *Venez à moi vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi, je vous procurerai le repos.* » (Mt 11, 28)
Le sacrement apporte réconfort, soutien, confiance, apaisement, communion au Christ,...

Où peut-on recevoir le sacrement des malades ?

à l'église au cours d'une célébration en paroisse,
à l'hôpital, à la maison de repos ou à son domicile

Comment demander le sacrement des malades ?

- à l'hôpital : via l'aumônerie ou le visiteur des malades
- à domicile ou dans les maisons de repos :
via le visiteur des malades
- à la cure de votre paroisse :
 - Ste Gertrude (collégiale, église Ss Jean et Nicolas, chapelle de Bois-de Nivelles) : 067 21 20 69 ou gertrude@collegiale.be
 - St François d'Assise (Bornival) et St Michel (Monstreux) :
067 21 24 94 ou 0479 88 08 75 ou innocent.ngoy@skynet.be
 - Saint Remi (Baulers) :
067 85 65 73 ou 0497 38 06 94 ou ademwana@yahoo.fr
 - Sainte Thérèse
067 84 02 77 ou 0488 91 43 71 ou jpmbelu@yahoo.fr
 - Sainte Marguerite (Thines)
067 21 3104 ou 0477/16.09.67 ou habiyamberes@yahoo.fr

* * * * *

Le sacrement des malades sera célébré

SUR INSCRIPTION

dans toutes les paroisses de l'Unité Pastorale de Nivelles :

Samedi 21 juin 2025 :

18h00 : Ss Jean et Nicolas et Ste Thérèse

19h00 : Bornival (St François d'Assise)

Dimanche 22 juin 2025 :

8h45 : Bois-de-Nivelles

9h00 : Monstreux (St Michel)

10h00 : Ss Jean et Nicolas , Baulers (St Remi) ,
Thines (Ste Marguerite)

10h30 : Collégiale Ste Gertrude et Ste Thérèse